

## NEWSLETTER CAESSIENNE N°2

La rentrée s'annonce comment ? Difficile à dire. On emploiera le terme de « nouvelle » pour le CAES. C'est une rentrée comme une autre, mais sans Katia et donc sans secrétaire, ce qui, depuis 1976, date de la création du CAES, n'était jamais arrivé !

Le CAES, le Comité Directeur, vous, les adhérents feront avec, ou plutôt sans.

Nous serons obligés de faire différemment et il faut changer nos habitudes caessiennes.

Il faut le prendre comme une chance et non comme une fatalité !

**Le 1er changement important**, et ce sera un test, pour nous comme pour vous, c'est le nouveau mode de réservation et de paiement des locations, d'abord d'hiver, puis de printemps, mais sur tout d'été et enfin d'automne.

Nous avons mis en place un système de réservation avec le prestataire Odalys, qui va préfigurer, en grande partie l'organisation administrative et financière du CAES.

Cela sera peut-être moins personnalisé mais beaucoup plus intéressant pour les adhérent(e)s avec un mode de réservation plus direct (vous réservez et payez directement Odalys !), plus libre, moins contraignant (pas de lettres et de chèques !), avec plus de destinations (toutes les offres sont a priori disponibles !), sans date(s) butoir(s) obligatoire(s) et, ce qui ne gâche rien, moins chères, car vous profiterez aussi d'offres promotionnelles, d'earlybooking ou ponctuelles. Et cela tout le long de l'année pour des appartements à la montagne, à la campagne, des mobiles home à la mer, ... avec bien sûr toujours les 3 groupes sociaux correspondants aux trois tranches des quotients familiaux. (Vous noterez que le CAES pour l'année 2019, les a substantiellement relevés, (communiqué à paraître) pour vous permettre de basculer au minimum dans un groupe inférieur et donc d'être plus indemnisés : **exemple le GS1 est passé de 5 335€ à 10 000€ (et ils seront opérationnels dès les location hiver 2018/2019).**

Nous nous engagerons à multiplier ce genre d'opérations avec d'autres prestataires. Vous serez libres bientôt de réserver directement avec un code d'accès dédié et des tarifs préférentiels avec Centerparcs, Villages Nature, Flyview Paris, 3 théâtres parisiens, Via presse, ou gratuits avec Tout apprendre.com, etc.

**Le 2ème changement important**, avec la disparition d'une secrétaire salariée permanente, qui était votre partenaire privilégiée, c'est son remplacement par plusieurs présences tout aussi attentives, celles des élu(e)s du Comité Directeur, qui auront en charge, chacune, chacun, une commission spécifique, un dossier particulier, et qui en seront responsables de A à Z.

Ainsi, tous les membres titulaires et suppléants auront une adresse caes gmail.com (communiqué à paraître).

Vous pourrez les joindre ainsi très facilement. Le contact relationnel existera toujours au CAES et sera même étoffé.

**Le 3ème changement important** enfin, c'est la création prochainement de la page facebook du CAES.

Valérie BENZAADA sera chargée de l'approvisionner et de l'actualiser en documents ou photographies et en y mettant a priori un sujet par semaine et je compte sur vous, adhérent(e)s ou agents d'ER, pour formuler vos opinions et vos propositions et échanger vos idées.

Ainsi se créera, je l'espère, un réseau social caessien .

Adhérent(e)s, Adhérents, je vous souhaite donc, avec toute l'équipe, une bonne rentrée caessienne en utilisant au mieux les diverses prestations sociales, aides à l'éducation et à la formation, y compris et c'est la nouveauté de cette année : **l'aide à la rentrée universitaire 2018/19** (communiqué à paraître). De plus, en vous connectant sur « Toutapprendre.com », vous pourrez y trouver des cours de la maternelle à la terminale, cours de bien-être, d'informatique, de droit, de musique, de multimédia, de langues, de code, etc, tous gratuits (communiqués n°1272et 1331).

**Le CAES n'oublie pas les agents !**

**Le CAES n'oublie pas ses adhérents !**

**Alors n'oubliez pas le CAES !**

**Ayez le réflexe CAES !**

Merci.

Gaston GAY , Président du CAES de l'ex-SNEPC